



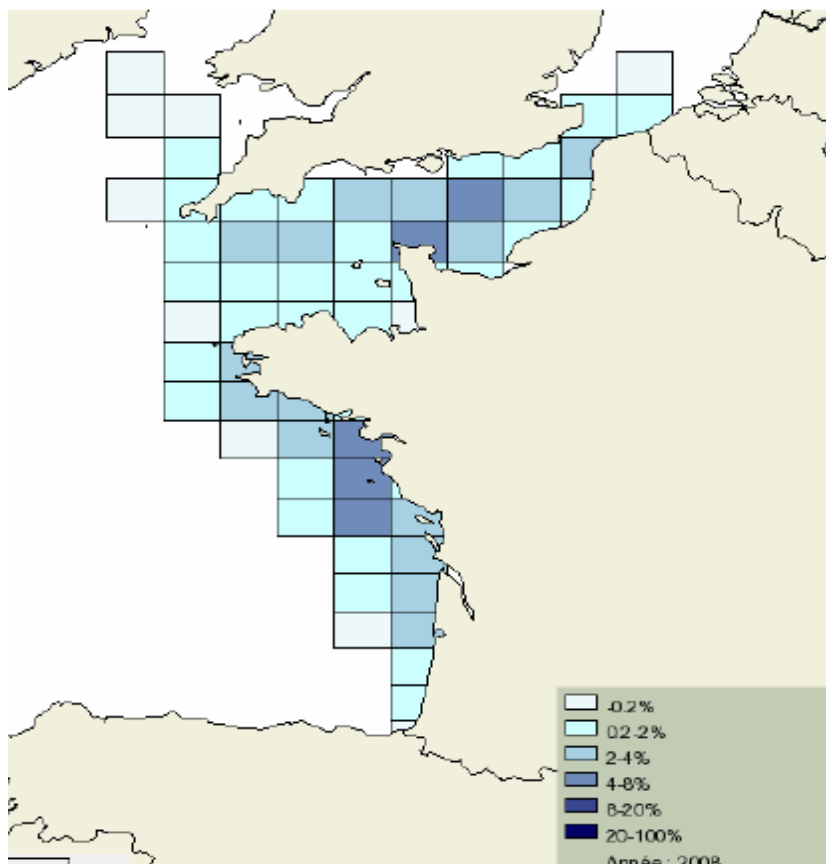
Groupe Manche du CCR EON – 13/04/2011 - Bilbao

*Quelques éléments sur la gestion du bar en
France*





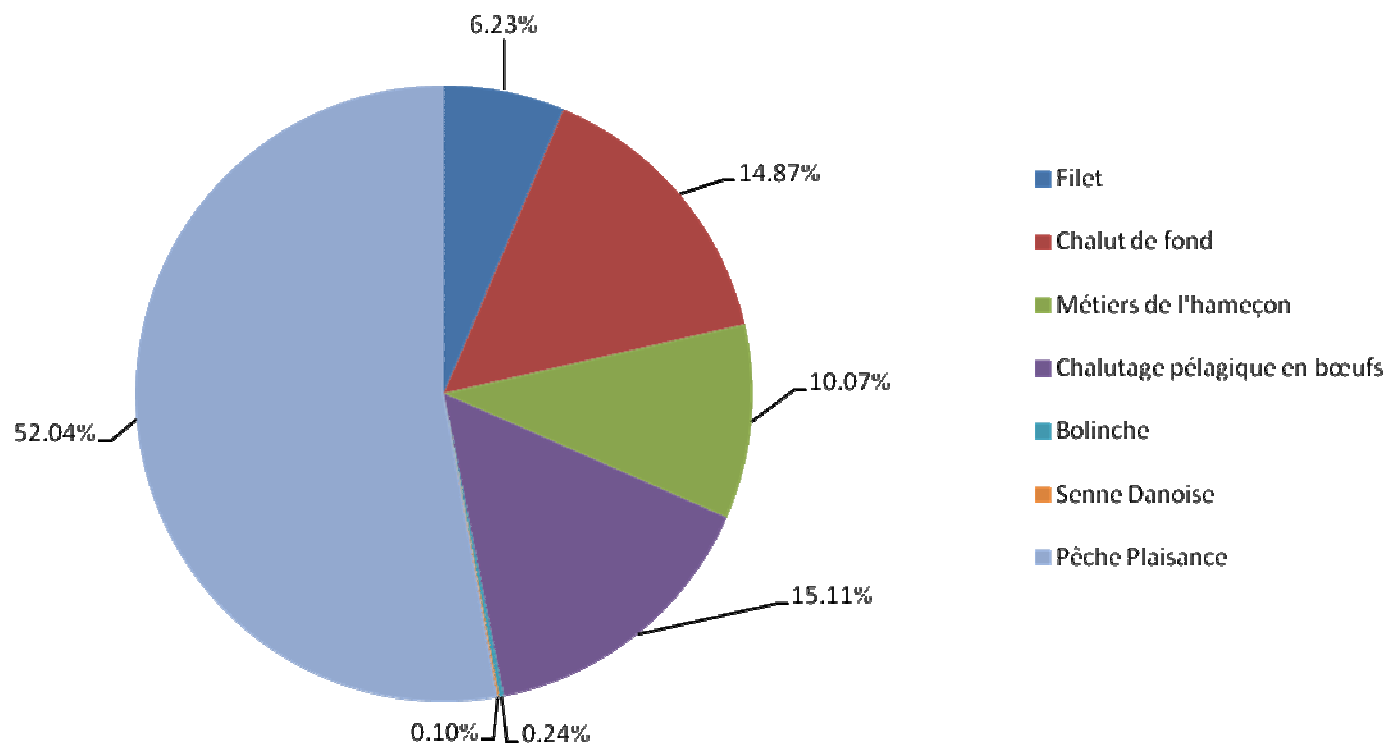
Répartition géographique :



- 🐟 Captures largement réparties
- 🐟 Beaucoup de navires capturent cette espèce, de façon ciblée ou accessoire



Répartition des captures françaises en 2009

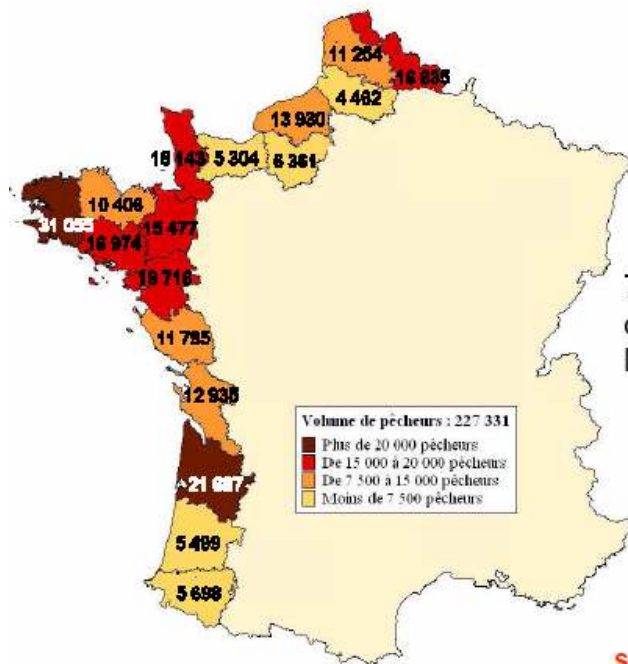


Répartition calculée d'après des données Ifremer





La pêche plaisancière :



72% sortent entre 4 et plus de 15 sorties par an, à la ligne du bord ou d'un bateau

Source : Enquête nationale pêche récréative IFREMER-BVA 2006-2008

- 🐟 Environ 230 000 pêcheurs plaisanciers
- 🐟 Prélèvements plaisance ≈ prélèvements pêche professionnelle
- 🐟 Pas de limites de captures pour la pêche plaisance (table familiale)





Le dialogue pêche professionnelle – pêche plaisance

- 🐟 Institué par le Grenelle de la Mer
- 🐟 Signature d'une charte en 2010, visant à améliorer l'encadrement de la pêche plaisance
- 🐟 Favoriser le recueil des données pour mieux gérer la ressource
- 🐟 Gestion de la ressource
- 🐟 Premiers échanges en 2011 – conclusifs en 2012 ?





Encadrement de la pêche professionnelle:

- 🐟 Taille minimale : 36 cm
- 🐟 Limite nationale de 5 tonnes/navire/semaine (marché)
- 🐟 Licences régionales « palangre » avec limitation nombre hameçon/homme embarqué pour la Bretagne et les Pays de la Loire





Axes de travail :

- ❧ Réactivation d'un groupe de travail bar du CNPME, avec représentation des différentes façades maritimes
- ❧ Volonté professionnelle française de mieux définir l'accès à la ressource, et d'encadrer la mortalité par pêche au niveau national, selon les avis scientifiques
- ❧ Dialogue entre les différents métiers et ...
- ❧ Dialogue avec la pêche plaisance

